Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB 28.02.2022
Numéro de publication: HR02-1005416194

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation FONDATION ABRAHAM HERMANJAT, Nyon

FONDATION ABRAHAM HERMANJAT
c/o Service de la Culture de la Ville de Nyon
Place du Château 5
1260 Nyon

FONDATION ABRAHAM HERMANJAT, à Nyon, CHE-110.088.729 (FOSC du 31.01.2022, p. 0/1005393586). Acte de fondation modifié le 13.01.2022. Nouveau but: la Fondation n'a aucun caractère religieux; elle ne doit avoir aucune attache confessionnelle ou politique. Le but de la Fondation est de perpétuer le souvenir du peintre Abraham Hermanjat et de protéger son oeuvre tout en donnant la possibilité de la rendre publique. Les buts de la Fondation sont divers: Exposer les oeuvres du peintre; Subsidier des études et publications scientifiques, inédites et de qualité concernant le peintre. Défendre et aider la cause de l'art par l'attribution d'une bourse à des artistes visuel.le.s romand.e.s à un point décisif de leur carrière; Entretenir les tombes de la famille Hermanjat dans le cimetière d'Aubonne (sous les noms de Abraham Hermanjat, son épouse Marie-Louise Hermanjat et celle de Mademoiselle Germaine Hermanjat), étant entendu que ces tombes font l'objet d'une concession et qu'elles se présentent sous une forme extrêmement dépouillée; Renouveler pour une ou plusieurs périodes réglementaires la validité des concessions.

Registre journalier no 3872 du 23.02.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 21, Date: 31.01.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud